



TEMPO MARKER

Le traceur de chantier fluorescent pour marquage éphémère

Références	141716	141719	141725
Couleurs	Orange	Bleu	Cerise

Description produit

Le TEMPO MARKER est un traceur de chantier fluorescent particulièrement adapté pour :

- Les marquages au sol éphémères de très courte durée en extérieur
- La signalisation et le balisage des manifestations sportives (courses, randonnées) ou évènementielles (brocantes, marchés, spectacles, loisirs en extérieurs...)

Le TEMPO MARKER permet de réaliser des marquages très visibles grâce à sa concentration élevée en pigments hautement fluorescents.

Sa formule est adaptée aux supports de types béton, asphalte, gravier, gazon, bois.

Pour les sols synthétiques (plastifiés, tartan) ou revêtus d'une peinture (époxy, PU ...) il est recommandé de faire un essai préalable sur une zone peu visible pour vérifier qu'il n'y a pas de détérioration du support.

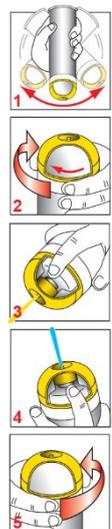
Recommandations générales d'utilisation

- ❖ Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C
- ❖ Tenir éloigné de toute source d'ignition, de chaleur et du rayonnement direct du soleil
- ❖ Ne pas fumer
- ❖ Ne pas percer l'aérosol
- ❖ Ne pas brûler l'aérosol
- ❖ Consultez nos Fiches de Données de Sécurité gratuitement sur notre site internet www.soppec.com



Instructions d'utilisation

1. Avant chaque utilisation, bien agiter l'aérosol (même après avoir entendu nettement les billes)
2. Déverrouiller l'aérosol en tournant le capot vers la gauche
3. Utiliser le TEMPO MARKER « tête en bas », à environ 10 cm du support
4. Après l'utilisation, placer l'aérosol en position « tête en haut » et le purger 2 secondes afin de nettoyer la valve et le capot de sécurité
5. Verrouiller l'aérosol après utilisation, en tournant le capot vers la droite



Application

Remarques : Utilisation jusqu'à -15°C. En dessous de cette température, la qualité du spray risque d'être altérée par la baisse de pression générée dans l'aérosol (sans que cela n'entraîne une dégradation de la peinture).

Le TEMPO MARKER est utilisable avec les accessoires d'application Soppec :

Canne de marquage une roue : Permet de réaliser des marquages au sol sans se baisser.

Poignée pistolet : Facilite le marquage et l'utilisation de pochoirs

Fin de vie : Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Capot de sécurité

Le TEMPO MARKER est équipé du Capot de Sécurité Breveté par Soppec.

La conception unique de ce capot lui confère les avantages suivants :

- ❖ Protection contre les déclenchements accidentels lors du transport ou de la manutention
- ❖ Protection des mains de l'utilisateur contre les projections de peinture
- ❖ Utilisation simple
- ❖ Capot de sécurité le plus résistant du marché : pas de rupture à la chute de 1,50m d'un aérosol plein (test réalisé sur asphalte)
- ❖ Aucune coulure et un tracé fin et précis qui permet la réalisation de marquages nets.

Capot à la couleur de la peinture.

Caractéristiques du produit

- ❖ Volume : 500 ml NET
- ❖ Conditionnement : 1 carton de 12 produits
- ❖ Liant : Argiles
- ❖ Pigments : Minéraux et organiques exempts de métaux lourds (plomb, cadmium)
- ❖ Solvants : Mélange d'hydrocarbures aliphatiques et d'esters (sans solvants chlorés, ni composés aromatiques)
- ❖ Disparition de la couleur : de 5 à 30 jours en moyenne, selon la nature du support, les conditions d'application, l'exposition aux UV et les intempéries. En l'absence de passage sur les marquages, une marque blanche peut subsister.
- ❖ Elimination des marquages : Une élimination rapide des marquages peut être obtenue par action mécanique (jet d'eau, nettoyeur basse pression, brosse...) ou par masquage.
- ❖ Temps de séchage : 5 minutes à 20°C
- ❖ Stocker les aérosols entre 15 et 25°C, **à l'abri de l'humidité**
- ❖ Garantie technique : Durée de stockage avant utilisation de 4 ans



*Dernière mise à jour : **Février 2018**. Cette fiche technique annule toutes les versions précédentes. Les renseignements fournis sont basés sur nos connaissances et sur les tests réalisés. Ils ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des règles concernant son activité. L'utilisateur est seul responsable des précautions liées à l'utilisation du produit. **Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.***